Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Bordeaux
direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde

Bordeaux, le 22 juin 2020

Le Directeur académique,
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale de la Gironde

A

Mmes et Ms les enseignants du 1er degré
S/C de Mmes et Ms les Chefs d'Etablissement
S/C de Mmes et Ms les Inspecteurs de l'Education Nationale

Pôle ASH

Affaire suivie par
Daniel GILLARD

Secrétariat

Téléphone
05 56 56 36 13

Mél
Ce.0332275U@ac-bordeaux.fr

30, cours de LUZE
BP 919
33060 Bordeaux Cedex

Objet : Candidature aux modules de formation d'initiative nationale (MIN) dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

Textes de référence :
Décret n° 2017-169 du 10 février 2017

La formation est un levier important pour permettre à chacun des élèves de s'inscrire dans un parcours progressif et adapté à ses besoins.

Les modules de formation d'initiative nationale (MIN) sont mis en place pour permettre aux enseignants de développer ou approfondir leurs compétences dans la prise en charge des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

Pour l'année 2020-2021, trois grands axes ont été retenus :
- Prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de l'élève ;
- Fluidifier le parcours des élèves ;
- Professionnaliser les enseignants.

Vous trouverez en pièce-jointe les descriptifs de chacune de ces actions de formation.
La fiche de candidature jointe en annexe 2 est à compléter par les personnels intéressés.
Elle est à renvoyer, accompagnée d'une lettre de motivation, à l'adresse suivante :

ce.0332275U@ac-bordeaux.fr
Pour le 30 juin 2020, délai de rigueur

Bon [illegible],

François COUX